

ARRÊTÉ DE COMPOSITION DU JURY - JUIN 2024

N° DES-BTSMCMANUT-2024-06-026

Fixant la composition des jurys de délibération du brevet de technicien supérieur spécialité
Maintenance des matériels de construction et de manutention session 2024

Le directeur du service interacadémique des examens et concours,

Vu les articles D. 222-4 et suivants du code de l'éducation portant création du Service interacadémique des examens et concours des Académies de Paris, Créteil et Versailles et définissant les attributions de son directeur ;

Vu les articles D. 643-1 et suivants du code de l'éducation relatifs au règlement général du brevet de technicien supérieur ;

Vu l'arrêté du 8 avril 2013 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Maintenance des matériels de construction et de manutention ;

ARRÊTE :

Article 1 : Sont nommés président et membres du jury pour la délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Maintenance des matériels de construction et de manutention:

Président : GOLANSKI François IA/IPR

Enseignant-chercheur : GLORIEUX Quentin

Enseignants : Mesdames DROUILLET Lucie, LATNO Cathy, ROUHAUD Michèle et Messieurs ASTIER Stéphane, FAYA Patrice, HUET Jean-Michel

Professionnels : Messieurs BONNET Christophe, COURCELLE Titouan, DESMERGER Thomas, EL AMMAMI Sophiane, GUIRAL Frédéric, RIVOLLIER Richard

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 21 juin 2024


Frédéric MULLER